

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 23 MAI 2024 A 19 HEURES

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 23 mai à 19 heures, se sont réunis en séance publique, en les locaux de l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 17 mai 2024 de Monsieur Patrick CHAIMOVITCH, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ÉTAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 54

BACHA Fatiha / BOUGEARD Nicolas / CHAILLOUX Marine / DE AZEVEDO Tania / EL HADDAD Khaled / GICQUEL Camille / LAUGIER Véronique / MECHRIA Ouissam / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SLIFI Nadir / VALIER France-Lise / WALKER Damien / CARMANTRAND Caroline / CHRQUI-MENGEOT Rita / GUILLOT-NOEL Christophe / KAPLAN Isabelle / KHOURY Armand / LE GAC Thierry / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SELLIER Thierry / ISABEY Eric / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / DAD Hicham / De MARVAL Josette / RENAULT Sébastien / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / BEAUSSIER Julien / BEKKOUCHE Adda / CHAIMOVITCH Patrick / CHARREIRE Maxime / DELATTRE Amélie / HEMONET Hervé / MESTRES Valérie / MOME Michel / NARBONNAIS Valentin / TRICARD Perrine / BINAKDANE M'Hamed / LAFON Carole / LECLERC Patrice / MANSERI Sofia / NOEL Laurent / PEREZ Anne-Laure / TOUMI Délia / BENTAJ Abdelaziz / HADDOUCHE Bachir / LARIK Leïla / PELAIN Pascal.

POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 17

BENEDIC Fabien représenté par BOUGEARD Nicolas / CHARAIX Céline représentée par BACHA Fatiha / HAMIDA Abdelkader représenté par RYADI Sandra / LE NAGARD Marie-France représentée par PERICAT Xavier / MOTHRON Georges représenté par GICQUEL Camille / SAVRY Gilles représenté par SLIFI Nadir / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / BOURDIER-CHAREF Angéline représentée par LETIERCE Valérie / FISCHER Josiane représentée par CHRQUI-MENGEOT Rita / BARBIER Gaël représenté par ISABEY Eric / JAUFFRET Anne-Christine représentée par REVILLON Yves / LAUER Evelyne représentée par De MARVAL Josette / AGOUMALLAH Boumédienne représenté par BEKKOUCHE Adda / GASMI Samia représentée par NARBONNAIS Valentin / MOUMNI Dounia représentée par BACHELAY Alexis / SOW Fatoumata représentée par CHAIMOVITCH Patrick / BOULORD Grégory représenté par BINAKDANE M'Hamed.

ABSENTS : 9

GUILLARD Laurent / SITBON Frédéric / MARIAUD Sylvie / DELACROIX Agnès / LE MOAL Alice / MERCIER Luc / MUZEAU Rémi / PINARD Patrice / SELLAM Naima.

EXCUSE : 0

PARTI EN COURS DE SEANCE : 0

Monsieur Bachir HADDOUCHE est désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

I. VIE INSTITUTIONNELLE

2024/S03/001 Election d'un 8^{ème} Vice-président du conseil de territoire.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2024/S03/002 Désignation d'un nouveau représentant suppléant du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour participer aux travaux de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote).

2024/S03/003 Désignation des représentants titulaire et suppléant du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour participer aux travaux de la commission départementale consultative des gens du voyage.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote).

2024/S03/004 Désignation des représentants titulaire et suppléant du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour participer aux travaux de la commission de suivi de site de Gennevilliers.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote)).

2024/S03/005 Communication du rapport annuel du référent déontologue des élus à l'échelle du Territoire Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

II. FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, COMMANDE PUBLIQUE

2024/S03/006 Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2023 par l'EPT Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2024/S03/007 Approbation du compte de gestion du budget principal de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2024/S03/008 Approbation du compte administratif du budget principal de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 3 contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD), 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), M. Patrick CHAIMOVITCH et M. Yves REVILLON ne prenant pas part au vote)).

- 2024/S03/009 Affectation du résultat de l'exercice 2023 - Budget principal de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote)).**
- 2024/S03/010 Approbation du budget supplémentaire principal de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2024.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 3 contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD), 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).**
- 2024/S03/011 Approbation du compte de gestion du budget annexe de l'assainissement de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).**
- 2024/S03/012 Approbation du compte administratif du budget annexe de l'assainissement de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), M. Patrick CHAIMOVITCH et M. Yves REVILLON ne prenant pas part au vote)).**
- 2024/S03/013 Affectation du résultat de l'exercice 2023 - Budget annexe de l'assainissement de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).**
- 2024/S03/014 Approbation du budget supplémentaire annexe de l'assainissement de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2024.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).**
- 2024/S03/015 Adhésion au groupement d'intérêt public RESAH « Réseau des acheteurs hospitaliers ».
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).**
- 2024/S03/016 Conventions de participation à la protection sociale complémentaire.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**
- 2024/S03/017 Suppression d'un poste d'attaché territorial principal au 1^{er} décembre 2024.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote)).**
- 2024/S03/018 Modification du tableau des effectifs au 1^{er} juin 2024.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote)).**

III. DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2024/S03/019 Approbation du nouveau règlement intérieur de la déchèterie mobile de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2024/S03/020 Approbation de la phase n°1 de révision des statuts du SYCTOM.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

IV. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2024/S03/021 Approbation de la convention d'objectifs et de partenariat 2024 entre l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et la Chambre de Commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (67 voix pour, 3 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD), M. Damien WALKER ne prenant pas part au vote)).

V. AMENAGEMENT URBAIN

2024/S03/022 Avis du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine concernant le projet de modification du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Seine dans les Hauts-de-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2024/S03/023 Approbation de la cession à la société SPIRIT Entreprise des parcelles sises 211-213, rue Henri Barbusse à Argenteuil, cadastrées section BW 249 et 252.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (65 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote)).

2024/S03/024 Demande à Monsieur le Préfet de créer une zone d'aménagement différé (ZAD) portant sur le secteur Porte Saint Germain / Berges de Seine à Argenteuil.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2024/S03/025 Cession à la SAS CHAMPAI représentée par SOGELYM DIXENCE HOLDING (ou tout substitué) d'un terrain de 3 387 m² sis 2/6, boulevard du Général Leclerc et 13/21, rue Morel à Clichy-la-Garenne - Modification de la délibération du 9 décembre 2021.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour, 1 contre (M. Hicham DAD), M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote)).

2024/S03/026 Approbation de l'avenant n°2 à la convention de subvention entre l'aménageur, la commune de Clichy-la-Garenne, tiers à la concession d'aménagement, et l'EPT Boucle Nord de Seine, dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières / Valiton-Petit à Clichy-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER et Mme Evelyne LAUER ne prenant pas part au vote).

2024/S03/027 Approbation de l'avenant n°2 au traité de concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières / Valiton-Petit à Clichy-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER et Mme Evelyne LAUER ne prenant pas part au vote).

2024/S03/028 Compte rendu financier annuel 2020 à 2023 - Concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières / Valiton-Petit à Clichy-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER et Mme Evelyne LAUER ne prenant pas part au vote).

2024/S03/029 Approbation de la charte locale d'insertion relative au projet de renouvellement urbain du secteur du Petit-Colombes à Colombes.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2024/S03/030 Opération d'aménagement du secteur « Gallieni » à Villeneuve-la-Garenne - Prorogation de la déclaration d'utilité publique.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2024/S03/031 Approbation de l'acquisition des deux lots n°113 et n°122 de la copropriété de l'ilot du Mail cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à deux locaux commerciaux en rez-de-rue, sis 225, boulevard Gallieni à Villeneuve-la-Garenne, appartenant à l'indivision LEROUX.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2024/S03/032 Approbation de l'acquisition du lot n°210 de la copropriété de l'ilot du Mail cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un appartement en rez-de-dalle, sis 10 A, Place André Malraux à Villeneuve-la-Garenne, appartenant à Monsieur Georges BOU ABBOUD.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

VI - COMMUNICATIONS

2024/S03/033 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2024/S03/034 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

VII - VŒUX - MOTIONS

2024/S03/035 Projet de vœu : « Ligne de métro 19 : Rapprochons le Val d'Oise des autres territoires d'Ile-de-France ! ».

Le conseil de territoire a adopté ce vœu à l'unanimité.

2024/S03/036 Projet de vœu pour la limitation des nuisances sonores aériennes liées à la proximité des aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget.

Le conseil de territoire a adopté ce vœu à l'unanimité.

Fait et affiché à Gennevilliers, **le 24 mai 2024**, en vertu des articles L.2121-25 et L.2131-1 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).



Patrick CHAIMOVITCH,

Maire de Colombes

Président de l'EPT Boucle Nord de Seine

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Toute délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification puis de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA).

Toute délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine si un recours gracieux a été préalablement exercé.